



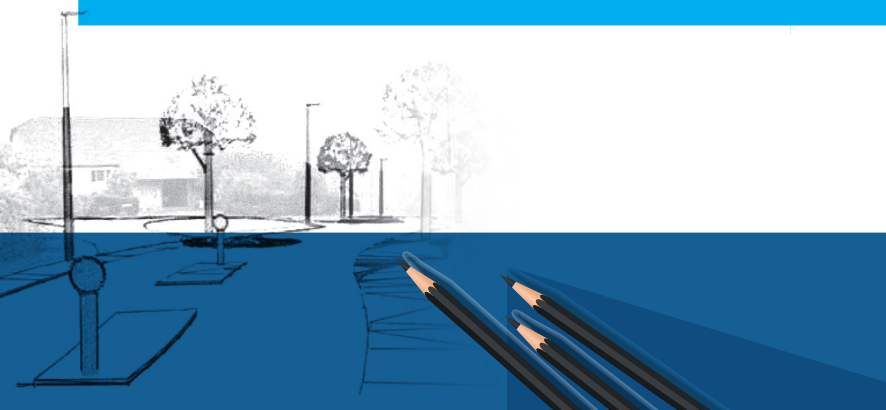
# Assistance Technique du Département

Proximité, conseil, animation  
auprès des élus

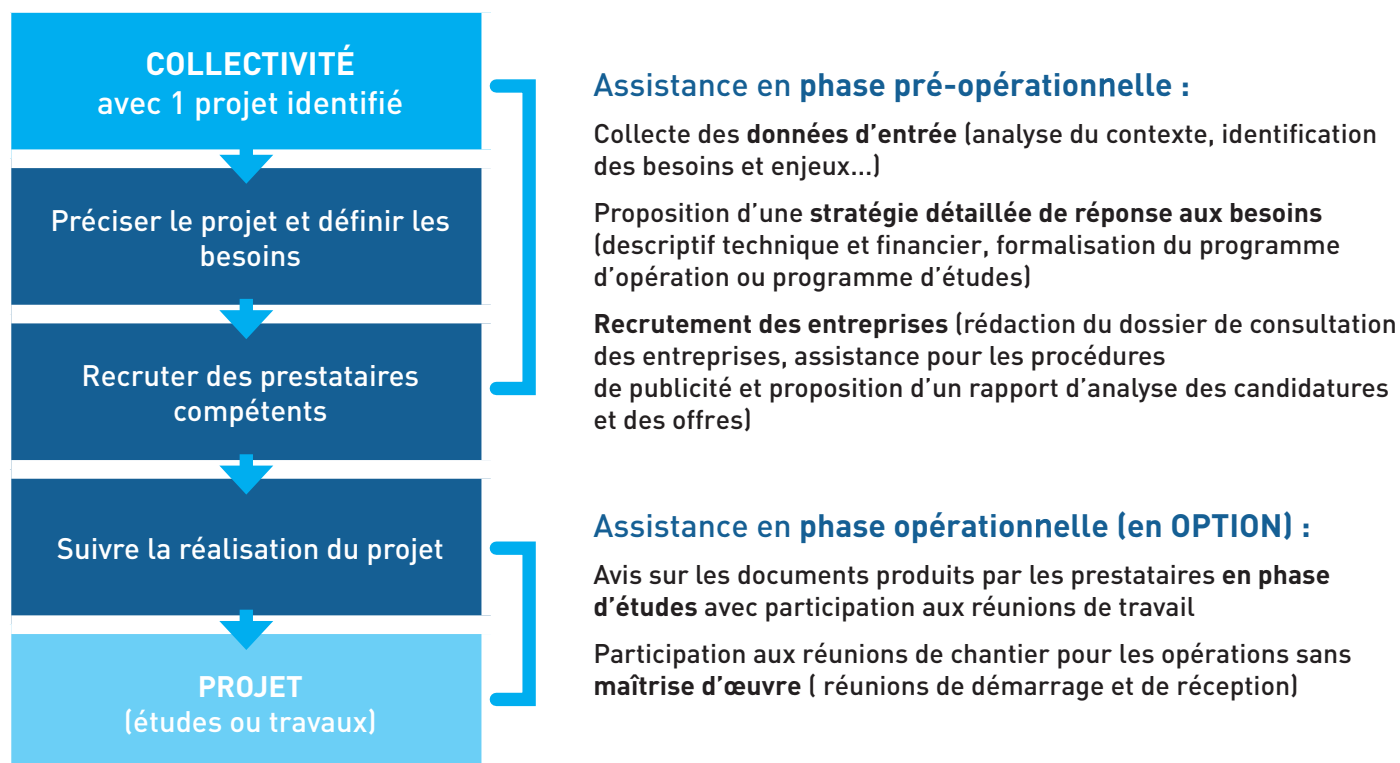
## Appui à la mise en œuvre d'un projet de voirie, de bâtiment, d'aménagement, d'équipements publics...

Nous vous accompagnons étape par étape, de l'identification de vos besoins  
à la réalisation concrète de votre opération (études ou travaux)

VOS QUESTIONS	NOS RÉPONSES
Comment identifier précisément mes besoins ?	Nous vous rencontrons pour comprendre votre projet et cerner vos attentes
Est-ce que mon projet est faisable ?	A partir de vos attentes, nous réalisons une analyse d'opportunité, une estimation financière et un plan de financement prévisionnel
Comment puis-je recruter des prestataires compétents ?	Nous vous proposons un appui global pour recruter des prestataires : rédaction d'un dossier de consultation des entreprises, assistance pour les procédures de publicité et proposition d'un rapport d'analyse des candidatures et des offres
Comment puis-je savoir si je respecte bien toutes les réglementations ?	Nous vous proposons une analyse juridique (urbanisme, accessibilité, environnement, énergie...)
NOUS SÉCURISONS VOS DÉMARCHES	



## L'intervention de l'Assistance Technique dans le détail :



**Une Assistance Technique modulable, adaptée à vos besoins**

### Les modalités de rémunération (tarifs 2018) :

Grille de rémunération	Complexité faible	Complexité moyenne	Complexité forte
Partie fixe	400 €	800 €	1 200 €
du 1 <sup>er</sup> au 500 <sup>ème</sup> hab.	0,60 € / hab	1,00 € / hab	1,40 € / hab
du 501 <sup>ème</sup> au 2 000 <sup>ème</sup> hab.	0,20 € / hab	0,40 € / hab	0,60 € / hab
du 2 001 <sup>ème</sup> au 5 000 <sup>ème</sup> hab.	0,15 € / hab	0,20 € / hab	0,25 € / hab
à partir du 5 001 <sup>ème</sup> hab.	0,05 € / hab	0,10 € / hab	0,15 € / hab

**Nos premiers conseils ne vous engagent pas, n'hésitez pas à nous contacter**

#### Qui contacter ?

**Département de la Meuse**

Direction des Territoires

Service de l'Environnement et de l'Assistance technique

**Tél. : 03.29.45.77.63**



# Assistance Technique du Département

Proximité, conseil, animation  
auprès des élus

## Appui à la gestion patrimoniale de la voirie et des ouvrages d'art

Nous vous accompagnons au quotidien dans la gestion administrative,  
réglementaire et technique de votre patrimoine routier

### L'intervention de l'Assistance Technique dans le détail :

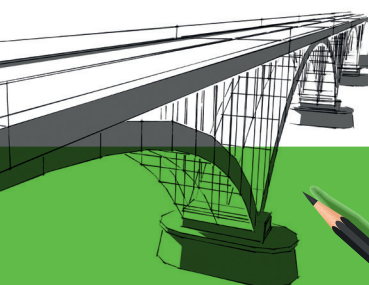
#### ➔ Voirie communale :

- Assistance à la préparation des arrêtés de circulation
- Assistance à la gestion des autorisations de voirie
- Assistance à la rédaction du tableau de classement unique des voies communales (1 fois par an)
- Assistance à la procédure de classement et déclassement des voies (1 fois par an)
- Assistance à l'élaboration d'un programme d'entretien et de réparation de la voirie communale (1 fois tous les 3 ans)

#### ➔ Ouvrages d'art (pont, mur de soutènement, tunnel...) :

- Assistance à la connaissance et à la surveillance des ouvrages d'art (1 fois tous les 3 ans)
- Assistance à l'élaboration d'un programme d'entretien des ouvrages d'art (1 fois tous les 3 ans)

Une Assistance Technique à votre disposition



## Les modalités de rémunération (tarifs 2018) :

Grille de rémunération	Montant*
du 1 <sup>er</sup> au 500 <sup>ème</sup> hab.	0,80 € / hab / an
du 501 <sup>ème</sup> au 2 000 <sup>ème</sup> hab.	0,40 € / hab / an
du 2 001 <sup>ème</sup> au 5 000 <sup>ème</sup> hab.	0,20 € / hab / an
à partir du 5 001 <sup>ème</sup> hab.	0,10 € / hab / an

\* Montant minimal de rémunération : 300€/an

## Qui contacter ? Les Agences Départementales d'Aménagement (ADA)

### ADA de Stenay

11 Avenue de Verdun  
55700 STENAY  
Tél: 03 29 80 30 20

### ADA de Verdun

55 Avenue Miribel  
55100 VERDUN  
Tél: 03 29 80 52 70

### ADA de Bar-le-Duc

3 impasse Varinot  
55000 BAR LE DUC  
Tél: 03 29 77 78 70

### ADA de Commercy

Impasse Henri Garnier  
55200 COMMERCY  
Tél: 03 29 89 00 59

Une Assistance Technique de proximité